

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2026-177

OBJET : Délégation de fonction à M. Steeve BOISSIER, conseiller municipal délégué à l'accueil des professionnels de santé et à l'accès aux soins de proximité

Le Maire des Monts d'Aunay

- **VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20 ;
- **VU** la délibération du Conseil municipal du 8 juin 2026 portant création de trois fonctions de conseillers municipaux délégués ;
- **Considérant** la nécessité d'accompagner le développement de l'offre de santé sur le territoire communal ;

ARRÊTE

Article 1

M. Steeve BOISSIER, conseiller municipal, reçoit délégation de fonction pour assister le Maire dans les domaines de l'accès aux soins de proximité, des relations avec les professionnels de santé et de l'attractivité médicale du territoire communal.

Article 2

Dans le respect des compétences exercées par Pré-Bocage Intercom et des autres collectivités compétentes, M. Steeve BOISSIER est chargé notamment :

- D'assurer une veille sur les besoins exprimés par les habitants en matière d'accès aux soins ;
- D'être l'interlocuteur de proximité des professionnels de santé installés sur le territoire communal ;
- De participer à l'accueil et à l'accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer sur la commune ;
- De favoriser les échanges entre la commune, les professionnels de santé et les partenaires institutionnels concernés ;
- De représenter la commune, à la demande du Maire, lors des réunions ou manifestations relatives à ces questions ;
- De proposer toute initiative permettant de renforcer l'attractivité du territoire communal pour les professionnels de santé.

Article 3

Cette délégation est exercée sous l'autorité et le contrôle du Maire.

Article 4

Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification à l'intéressé.

Article 5

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 10 juin 2026

Le Maire,
Isabelle FOUQUES-CARIOU



Notification à l'intéressé le : _____
Signature : _____

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Isabelle FOUQUES-CARIOU

